



Paroisse sainte-Thérèse  
26, avenue de Genève  
ANNECY

Chers parents

Vous préparez le baptême de votre enfant (*enfant de 0 à 2 ans*).

Nous vous demandons de bien vouloir nous fournir, le plus rapidement possible, les pièces suivantes pour établir les registres :

- Acte de naissance complet de l'enfant
- Certificat de baptême du parrain et de la marraine (*à demander dans la paroisse où ils ont été baptisés*)  
Sans ces documents, le baptême ne pourrait pas avoir lieu

P. Vincent Grillet

*En cas de séparation des parents, autorisation écrite de celui/celle qui n'a pas la garde de l'enfant.*